

Une couverture adaptée à vos besoins

Chèque-vie vous permet de choisir, parmi cinq régimes, une couverture* pouvant varier de 25 000 \$ à 2 000 000 \$. Selon le régime que vous choisissez, si l'on diagnostique chez vous l'une des affections couvertes ou des affections à Intervention rapide ou si vous devenez fonctionnellement dépendant selon les définitions figurant dans votre contrat et si vous survivez à la période d'attente, vous recevrez une prestation Chèque-vie.

Affections couvertes

- Cancer
- Chirurgie coronarienne
- Crise cardiaque
- Accident vasculaire cérébral
- Maladie d'Alzheimer
- Chirurgie de l'aorte
- Tumeur cérébrale bénigne
- Cécité
- Coma
- Surdit 
- Remplacement des valves du coeur
- Insuffisance r nale
- Perte de membres
- Perte de la parole
- Transplantation d'un organe vital
- Transplantation d'un organe vital (sur liste d'attente)
- Maladie du neurone moteur
- Scl rose en plaques
- Infection au VIH dans le cadre de l'occupation
- Paralyse
- Maladie de Parkinson
- Br lures s v res

Affections   Intervention rapide

- Angioplastie coronarienne
- Carcinome canalaire in situ du sein
- Cancer de la prostate au stade A (T1a ou T1b)

*Votre contrat contiendra des pr cisions sur la couverture offerte au titre du r gime que vous choisirez. Il peut y avoir des restrictions, et certaines p riodes d'attente exc dent 30 jours. Au besoin, communiquez avec votre conseiller.

Protection SoinsVie

Offerte   l'assur  qui devient fonctionnellement d pendant, c'est- -dire s'il est incapable d'accomplir, sans l'aide substantielle d'une autre personne, au moins deux des activit s de la vie quotidienne ou s'il a besoin d'une supervision substantielle en raison d'une d ficience cognitive.

Pour en savoir davantage,
communiquez avec votre conseiller
ou visitez le www.manuvie.ca

Ch que-vie et le Navigateur Sant  sont offerts par la Financiere Manuvie (La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers) et en sont des marques d pos es. Les noms Manuvie et Financiere Manuvie, le logo qui les accompagne et le titre d'appel « Pour votre avenir » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses soci t s affili es utilisent sous licence.

MK1390F 05/2011

 **Financiere Manuvie**
| Pour votre avenir^{MC}

Ch que-vie...

parce que votre r tablissement sera votre priorit 



 **Financiere Manuvie**
| Pour votre avenir^{MC}

solide fiable s re avant-gardiste

Assurance maladies graves

Chèque-vie est une assurance unique en son genre...

Pour avoir l'esprit tranquille. Pour guérir.

Personne n'aime à songer à la maladie, mais nul n'en est à l'abri. Grâce aux meilleures conditions de vie et aux progrès de la médecine, vous auriez aujourd'hui de bonnes chances de vous rétablir et de reprendre votre vie normale.

Toutefois, la voie vers la guérison coûte cher. Le traitement et l'adaptation consécutifs à une maladie peuvent entraîner des coûts élevés et souvent imprévus – qui ne seront peut-être pas couverts par les régimes d'assurance maladie publics ou privés. C'est là que Chèque-vie peut vous être utile. L'assurance maladies graves de Manuvie est conçue pour vous aider à faire face aux imprévus. Elle vous procure une prestation en espèces si l'on diagnostique chez vous l'une des affections décrites dans le contrat et si vous survivez à la période d'attente. Vous pouvez utiliser cette prestation pour :

- trouver les meilleurs soins de santé offerts;
- embaucher une infirmière ou un fournisseur de soins pour vous aider à domicile;
- effectuer des versements hypothécaires;
- prévoir un revenu si vous n'êtes pas en mesure de travailler ou si un proche ne peut travailler parce qu'il vous accompagne à vos traitements;
- préserver vos projets pour la retraite;
- assurer la survie de votre entreprise;
- réduire votre charge de travail pour favoriser votre guérison.

Parce que votre rétablissement sera votre priorité

- Pour vous rétablir, il vous faut une prestation en espèces. Chèque-vie couvre les **affections** les plus menaçantes pour la vie et les plus exigeantes sur le plan du rétablissement et sur le plan financier.
- Pour vous rétablir, il vous faut une couverture contre les affections qui ne mettent pas la vie en danger, mais qui changeront la vôtre. Notre **prestation Intervention rapide** représente 25 % de votre couverture (à concurrence de 50 000 \$).
- Pour vous rétablir, il faut un accès rapide à l'argent. Voyons les choses en face. Si l'on diagnostique chez vous une maladie grave, vous passerez probablement beaucoup de temps à attendre – des rendez-vous, des résultats de tests, un traitement. Grâce à notre **prestation Rétablissement** (10 % de votre couverture sous réserve d'un maximum de 10 000 \$), vous recevrez des fonds plus rapidement, sans devoir accomplir la période d'attente. Ainsi, vous pourrez amorcer votre rétablissement plus tôt.
- Pour vous rétablir, vous devez avoir l'esprit tranquille. Les clients admissibles à notre **Protection SoinsVie** bénéficient d'une prestation mensuelle pour soins s'ils deviennent fonctionnellement dépendants et accomplissent la période d'attente (180 jours).
- Pour vous rétablir, vous devez bien comprendre votre affection et être sûr que vous obtenez les meilleurs soins possibles.

Le Navigateur Santé^{MC} offre une plus grande tranquillité d'esprit en vous donnant accès, à vous et aux membres admissibles de votre famille, à un centre de soutien et d'information sur la santé, offrant notamment un service de deuxième avis médical auprès de médecins de renommée mondiale.

Voici les services qu'il vous offre :

- un service de deuxième avis médical émis par des médecins de renommée mondiale;
- de l'aide dans la recherche d'un professionnel de la santé, d'établissements de soins de santé et de groupes de soutien communautaires;
- et les services de coordination médicale pour les soins aux États-Unis, la prise en charge des rendez-vous, la coordination du transport spécialisé, la satisfaction de besoins spéciaux comme les services de traduction, ainsi que la coordination du congé de l'hôpital et du retour à la maison.

Le Navigateur Santé^{MC} est un avantage non contractuel et Manuvie ne peut pas garantir son accessibilité.

Remboursement de votre argent

Une bonne planification financière tient compte des imprévus. Voilà pourquoi Chèque-vie est attrayant, car personne ne « prévoit » contracter une maladie grave. Et si vous avez la chance de vivre longtemps et en bonne santé, Chèque-vie vous offre des options de remboursement des primes.

Nous ne pouvons vous promettre que vous n'aurez jamais besoin de Chèque-vie. Mais si vous en avez besoin, il vous apportera la tranquillité d'esprit nécessaire pour vous concentrer sur ce qui est vraiment important ... *votre rétablissement.*